

LCL Compensation Carbone Actions Monde - P

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

ACTIONS INTERNATIONALES ■

Données clés (Source : Amundi)

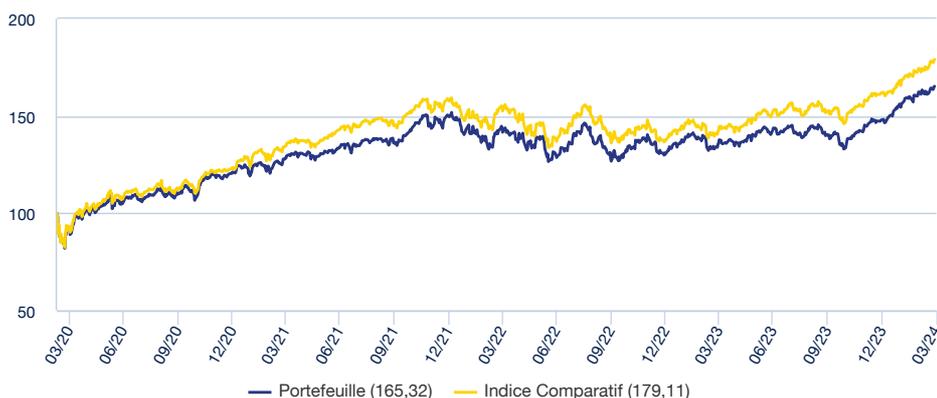
Valeur Liquidative (VL) : **165,32 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
 Code ISIN : **FR0013466489**
 Actif géré : **381,79 (millions EUR)**
 Devise de référence du compartiment : **EUR**
 Devise de référence de la classe : **EUR**
 Indice de référence : **Aucun**
 Indice comparatif : **100.0% MSCI ACWI**
 Notation Morningstar "Overall" © : **5 étoiles**
 Catégorie Morningstar © : **SECTOR EQUITY ECOLOGY**
 Nombre de fonds de la catégorie : **779**
 Date de notation : **29/02/2024**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion consiste à surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (cinq ans) en investissant dans des fonds d'actions ou des actions internationales de sociétés s'engageant à limiter l'impact sur le changement climatique et/ou à limiter leur niveau d'émission de carbone. La stratégie d'investissement durable du FCP se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif de diminuer son empreinte carbone à minima de 20% par rapport à celle de l'univers d'investissement représenté par l'indice MSCI ACWI.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	-	-	10/03/2020
Portefeuille	11,73%	2,79%	11,73%	19,98%	28,79%	-	-	65,32%
Indice Comparatif	10,61%	3,29%	10,61%	23,89%	33,08%	-	-	79,11%
Ecart Indice Comparatif	1,12%	-0,51%	1,12%	-3,91%	-4,29%	-	-	-13,79%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	13,62%	-12,92%	23,36%	-	-
Indice Comparatif	18,06%	-13,01%	27,54%	-	-
Ecart Indice Comparatif	-4,44%	0,09%	-4,18%	-	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
 Date de création du compartiment/OPC : **10/03/2020**
 Date de création de la classe : **10/03/2020**
 Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
 Enveloppe fiscale : **Eligible Planilion**
 Eligible PEA : **Non**
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
 Frais d'entrée (maximum) : **5,00%**
 Frais courants : **1,33% (prélevés 31/03/2022)**
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
 Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
 Commission de surperformance : **Oui**

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	9,78%	12,52%	-
Volatilité Indice comparatif	9,39%	12,30%	-
TE Ex Post Indice comparatif	3,35%	3,29%	-

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.



www.amundi.fr

Document destiné aux investisseurs "non professionnels"

ACTIONS INTERNATIONALES

**Vafa Ahmadi**

Responsable de la gestion thématique

**Alexandre Blein**

Gérant de portefeuille

**Yasmine De Bray**

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Il ne s'agit pas simplement d'un autre mois de hausse pour les marchés actions, la plupart des grands indices étant dans le vert. En fait, le premier trimestre 2024 s'est avéré être la meilleure performance trimestrielle depuis cinq ans pour les actions mondiales, portées par les espoirs d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine, l'enthousiasme à l'égard de l'IA, ainsi que les baisses de taux anticipées par les banques centrales. Le fameux scénario "Boucles d'or" se poursuit. Le mouvement de hausse peut sembler modeste par rapport au mois précédent, mais le rallye axé sur la technologie s'est progressivement étendu à d'autres secteurs et régions, comme nous l'avons écrit le mois dernier. Le marché a bien digéré des baisses de taux moins agressives, non seulement en raison de la résilience des consommateurs, mais aussi en raison de la solidité des bénéficiaires. Même si les valorisations ne sont plus aussi bon marché qu'elles l'étaient, les entreprises semblent bien exécuter leurs objectifs.

Sur le plan macroéconomique, le discours du président Powel a été accommodant, arguant que les données récentes ne modifiaient pas fondamentalement l'histoire de la désinflation. Il a également revu à la hausse le PIB américain ainsi que ses prévisions d'inflation. D'autres banques centrales ont également renforcé l'idée que des baisses de taux sont à prévoir. Le vote de la BoE a été "dovish" et les commentaires de M. Bailey à la fin du mois dernier ont indiqué que des baisses de taux pourraient être envisagées lors des prochaines réunions. Les commentaires de la BCE indiquent qu'une réduction des taux est probable en juin. La BCE a revu à la baisse ses prévisions de PIB de -0,2 % à +0,6 % et d'inflation à +2,3 %. Cependant, le changement historique est venu du Japon, la Banque du Japon a finalement abandonné sa politique de taux d'intérêt négatifs et a augmenté ses taux de +0,1 % pour la première fois depuis 2007.

En termes de performances sectorielles, même si les semi-conducteurs continuent de surperformer (+8%, avec Nvidia +14%), le rallye a été mené par des secteurs cycliques précédemment à la traîne et des secteurs sensibles aux taux tels que l'énergie, les matériaux et les services publics. Tout en affichant un rendement positif, les secteurs de la consommation discrétionnaire, de la consommation de base et de la technologie ont sous-performé en mars.

Au cours du mois, le fonds a enregistré une performance de +2,79% et le MSCI World ACWI de +3,29% en euros. L'allocation sectorielle explique la majeure partie de la sous-performance, du fait de notre sous-pondération dans le secteur de l'énergie, qui a été le secteur le plus performant ce mois-ci. La sélection de titres est restée globalement stable en termes de contribution. Parmi les contributeurs positifs, dans le secteur financier, BNPP (France) a récupéré sa sous-performance du mois dernier, Intesa San Paolo (Italie) a lancé un rachat d'actions de 1,7 milliard d'euros, et Mizuho (Japon) a bénéficié de la décision de la Banque du Japon. Dans le secteur de la santé, Astrazeneca (Royaume-Uni) et Novo Nordisk (Danemark) ont tous deux publié des résultats encourageants concernant leurs médicaments en développement. Dans le secteur de la consommation discrétionnaire, Toyota (Japon) a continué à surperformer bien que moins que Renault et Tesla (USA), qui ne fait pas partie de notre univers d'investissement, a fortement sous-performé ce mois-ci en raison de la baisse des ventes de véhicules électriques et de la concurrence chinoise. A l'inverse, les détracteurs à la performance sont venus de la technologie dans le segment des logiciels. Accenture (USA) a lancé un avertissement sur ses bénéfices pour 2024, avec une visibilité réduite pour cette année et un ralentissement des dépenses clients. Palo Alto (USA) et ServiceNow (USA) ont également sous-performé ce mois-ci. Enfin, dans le secteur de la consommation de base, Reckitt Benckiser (UK) a publié des résultats médiocres et l'action a chuté après qu'un juge américain a condamné Reckitt à payer 60 millions de dollars dans une affaire d'entérocolite nécrosoyante sur un bébé ayant reçu du lait maternisé Enfamil de Reckitt.

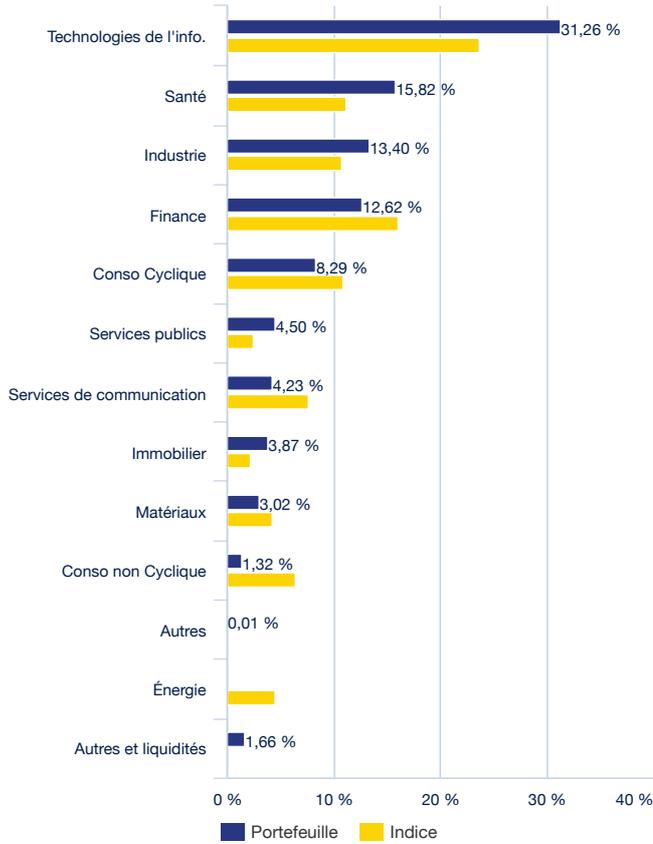
En ce qui concerne les mouvements, nous avons vendu notre position dans Reckitt Benckiser (Royaume-Uni) et Delta Electronics (Taiwan). Nous avons pris des bénéfices sur les valeurs industrielles suite à l'avertissement discret de Siemens (Allemagne) sur sa division Digital Industry en Chine. Nous avons pris des bénéfices sur Schneider (France) et Waste Management (USA). Nous avons également réduit notre position dans Home Depot. D'un autre côté, nous avons acheté Coca Cola HBC et Broadcom (USA) et augmenté notre poids dans Synopsys (USA) et Lundin mining (Canada).

Contrairement à ce que nous pensions le mois dernier, les marchés n'ont pas réagi à un nombre plus faible de réductions de taux ni à des taux potentiellement plus élevés pour des périodes plus longues, le comité de politique monétaire de la Fed s'étant montré plus dovish que prévu. Néanmoins, ce que nous avons écrit reste valable : Valorisés pour la perfection est la première chose qui nous vient à l'esprit lorsque nous regardons un nouveau mois de forte performance du marché. Au niveau microéconomique, l'efficacité opérationnelle reste au centre des préoccupations en 2024, les premiers résultats trimestriels et les réunions de pré-clôture débuteront en avril. Ils devront tenir leurs promesses et rassurer sur les marges et le flux de trésorerie disponible, car à ces niveaux de marché, il n'y a guère de place pour la déception.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

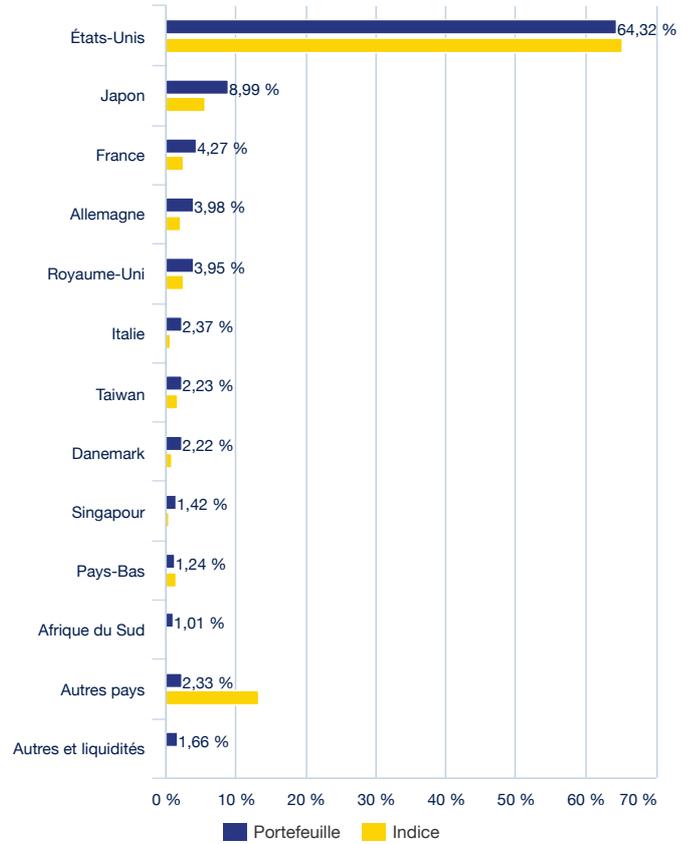
ACTIONS INTERNATIONALES ■

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi)



Hors prise en compte des produits dérivés.

Top 10 (% d'actif, source : Amundi)

Titre	Portefeuille (%)
MICROSOFT CORP	5,57%
NVIDIA CORP	4,81%
APPLE INC	3,31%
ABBVIE INC	2,90%
MASTERCARD INC-CL A	2,71%
MERCK & CO. INC.	2,64%
S&P GLOBAL INC	2,57%
TJX COMPANIES INC	2,40%
HOME DEPOT INC	2,29%
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	2,23%

	PTF	REF
Count holdings	69	2841

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

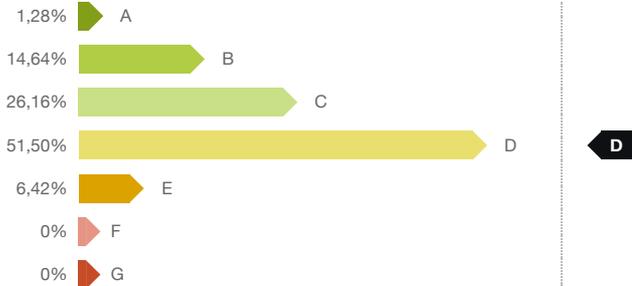
©2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

ACTIONS INTERNATIONALES ■

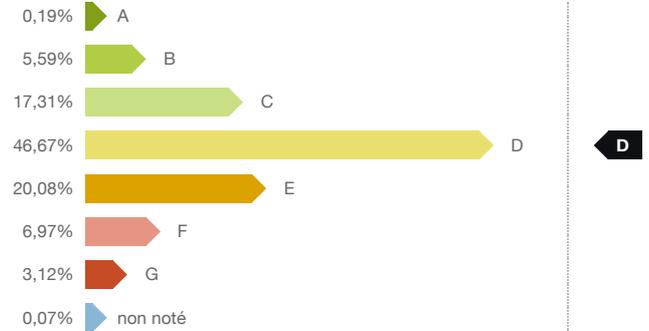
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille



De l'indice de référence



Evaluation par composante ESG

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	D
Social	D	D
Gouvernance	D	D
Note Globale	D	D

Couverture de l'analyse ESG

Nombre d'émetteurs	70
% du portefeuille noté ESG ²	100%

²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

Label ISR



Définitions et sources

Investissement Responsable (IR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
- o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...
- o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les moins bons.

ACTIONS INTERNATIONALES

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 126 / 175



Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,75% 99,06%

Social²

Mixité des Managers

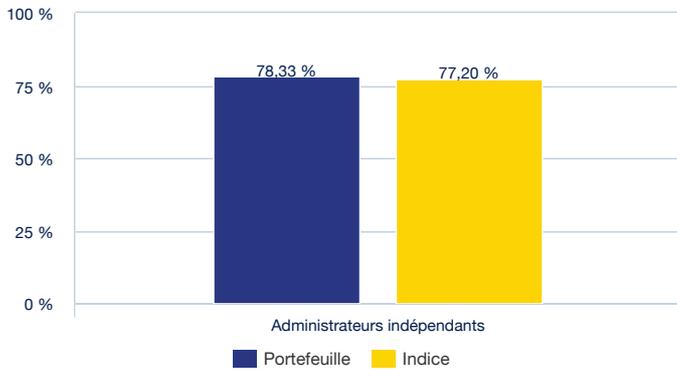


Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 97,53% 90,18%

Gouvernance

Indépendance du Conseil d'Administration

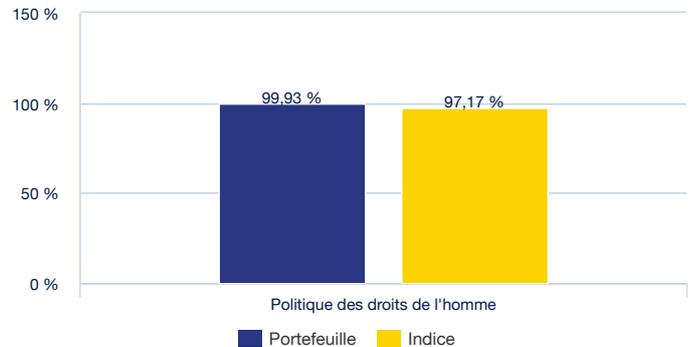


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,66% 99,50%

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice) : 99,66% 99,50%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

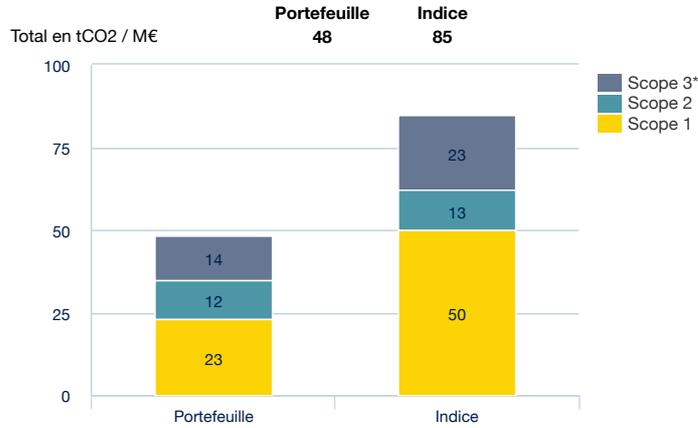
Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

2. Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes occupant un poste avec des responsabilités managériales comparé au nombre total de responsables de la société. S'il existe une répartition par catégorie tels que responsable dirigeants, stratégiques, opérationnels, juniors, alors le pourcentage de femmes responsables opérationnels est pris en compte. Fournisseur de données : Refinitiv.

Empreinte Carbone du Portefeuille

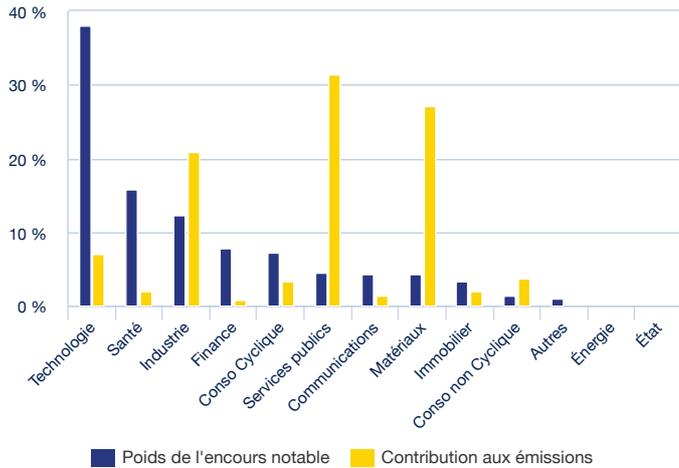
Emissions carbone par million d'euros investis



Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO₂ équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

* fournisseurs de premier rang uniquement

Contribution sectorielle aux émissions carbone



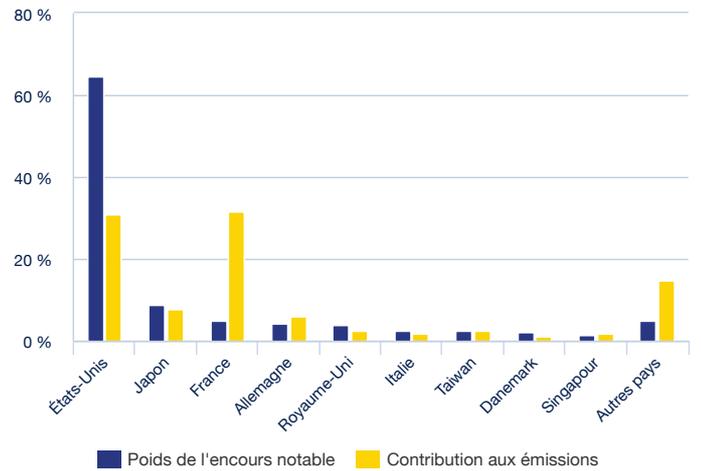
Ce graphique compare le poids de chaque secteur à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Couverture de l'analyse des émissions carbone ¹

	Portefeuille	Indice
Poids de l'encours Noté/Total	98,98%	99,06%
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	99,75%	99,06%

¹ Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

Contribution géographique aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque pays à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Indicateurs du portefeuille

	Portefeuille	Indice
Nombre total d'émetteurs	1317	2762
Nombre d'émetteurs d'obligations vertes	-	-
Poids des Green bonds	-	-



Sources et définitions

Les données sur émissions carbone sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- **Scope 3** : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

ACTIONS INTERNATIONALES ■

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.